



Compte rendu du Conseil municipal du 14 avril 2014

Présents : HUNOLD Jean-Claude, BARTHOLOME Philippe, BOUCHEZ Christophe, ESCRIVA Michel, FROHNER Nathalie, KIEFFER Jean-François, KURTESANIN Marc, MARTINEZ Jean-Claude, PEREIRA Danièle, PEUREUX Anne-Sophie, RICARD Françoise, VONFELT Isabelle.

Absents excusés : GUIGON Patrice (pouvoir à Michel ESCRIVA), TISSERAND Pascal (pouvoir à Jean-Claude HUNOLD), COUVREUX Rachel (pouvoir à Jean-François KIEFFER).

Secrétaire de séance : BOUCHEZ Christophe

ORDRE DU JOUR

- 1- Vote du Compte Administratif 2013,
- 2- Approbation du Compte de Gestion 2013,
- 3- Affectation du résultat,
- 4- Vote du Budget Primitif 2014,
- 5- Vote des trois taxes,
- 6- Vote des subventions aux associations,
- 7- Indemnités du Maire et des Adjointes,
- 8- Paiements des chèques déjeuner des salariés retirés sur la paye des employés.
- 9- Destruction de balises, remboursement,
- 10- Vente des anciennes tables de la salle des fêtes,
- 11- Désignation des délégués des Communes Forestières du Territoire de Belfort,
- 12- Renouvellement du poste d'Adjoint Technique,
- 13- Questions diverses,

Après avoir pris acte du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2014, les membres du Conseil Municipal approuvent celui-ci à l'unanimité.

1- Vote du Compte Administratif 2013,

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. KIEFFER Jean-François, approuve à 14 voix pour et l'abstention du Maire, le compte administratif 2013 qui se solde par un excédent global de 135 181.14€.

2- Approbation du Compte de Gestion 2013,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2013 dressé par Monsieur le Trésorier Principal, il est identique au Compte Administratif de la Mairie.

3- Affectation du résultat,

Il est décidé d'affecter excédent de fonctionnement, soit 135 181.14 €

4- Vote du Budget Primitif 2014,

Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2014, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2014 suivant :

- Dépenses de fonctionnement :	435 174€
- Recettes de fonctionnement :	559 151€
- Dépenses d'investissement :	326 561€
- Recettes d'investissement :	326 561€

5- Vote des trois taxes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'appliquer, pour 2014, les taux suivants :

Taxe d'habitation :	14,00%
Foncier bâti :	14,76% ;
Foncier non bâti :	59.73%.

Ceux-ci restent identiques à 2013.

6- Vote des subventions aux associations,

Après consultation des associations locales qui ont transmises leurs comptes de gestion, leurs comptes rendus d'activités et leurs besoins, le Conseil Municipal décide d'attribuer, à 13 voix pour, 1 abstention (Anne-Sophie PEUREUX) et 1 voix contre (Philippe BARTHOLOME), les subventions suivantes pour l'année 2014 :

- Club des Chaperottes :	300 €
- Tennis Club :	500 €
- T'Chaparré	300 €
- Association l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens	50 €
- Sécurité Routière :	50 €
- Zébulons :	260 €

7- Indemnités du Maire et des Adjointes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme suit les bases de calcul des indemnités de fonction du Maire et des adjoints avec effet au 28 mars 2014 :

Population 500 à 999

- indemnité du Maire :

Base de calcul : 31 % de l'indice brut mensuel 1015 soit 1 159,79 € brut par mois.

A la demande du Maire, son indemnité est ramené à 23 % soit 874.34 € brut par mois

- indemnité des Adjointes :

Base de calcul : 8,25% de l'indice brut mensuel 1015 soit 308,65 € brut par mois.

8- Paiements des chèques déjeuner des salariés retirés sur la paye des employés,

L'Association du Personnel Territorial créée par le Centre de Gestion offre des prestations dignes d'un comité d'entreprise que nos employés utilisent notamment pour la billetterie et les chèques restaurant. Leurs statuts ayant changé, l'APT ne peut plus accepter le paiement direct, les employés peuvent soit payer en une fois les prestations soit tous les mois avec prélèvement sur le salaire. Ces derniers ont demandé que ce paiement soit prélevé sur leur salaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accepter le prélèvement sur salaire.

9- Destruction de balises, remboursement.

Un adolescent du village a détruit deux balises de signalisation sur l'aménagement du CD 13, nous avons contacté les parents qui vont rembourser les dégâts.

10- Vente des anciennes tables de la salle des fêtes.

En partenariat avec la T'Chaparre, nous avons acheté des nouvelles tables pour la salle des fêtes. Afin de limiter les frais il a été décidé de vendre les anciennes tables aux associations en faisant la demande. L'Association « la Fourmilière » a pris 11 tables à 25 € l'unité (soit 275 €), l'Association du Malsaucy a pris 12 tables (soit 300 €).

11- Désignation des délégués des Communes Forestières du Territoire de Belfort,

Le Conseil Municipal procède au vote des délégués des Communes Forestières du Territoire de Belfort :

Titulaire : PEREIRA Danièle

Suppléant : KIEFFER Jean-François

12- Renouvellement du poste d'Adjoint Technique,

Monsieur Willy FERRY finira son Emploi d'Avenir le 30 avril 2014. Une déclaration de vacance de poste a été adressée au centre de gestion. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de nommer Monsieur Willy FERRY stagiaire à compter du 1^{er} mai 2014.

13- Questions diverses.

Néant

PROCHAIN CONSEIL LE 23 MAI 2014

Le Secrétaire de séance
Christophe BOUCHEZ